



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/951

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Théâtre des Célestins, l'Auditorium-Orchestre National de Lyon et la Métropole de Lyon pour la mise en place du Pass Culture étudiants - Saison 2021-2022. Prolongation du délai de validité des Pass Culture étudiant pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGHEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/951 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / THEATRE DES CELESTINS, L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA METROPOLE DE LYON POUR LA MISE EN PLACE DU PASS CULTURE ETUDIANTS - SAISON 2021-2022. PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE DES PASS CULTURE ETUDIANT POUR LES SAISONS 2019-2020 ET 2020-2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon offre aux étudiants la possibilité d'accéder à des spectacles dans différents établissements du territoire à des tarifs préférentiels, au travers d'un dispositif dénommé « Pass Culture ».

Ce dispositif a pour objectif de faire découvrir les différents établissements culturels aux étudiants, de faciliter leur intégration culturelle dans la cité et de fidéliser ainsi de futurs spectateurs.

Théâtre au cœur de la cité, les Célestins participent au rayonnement de la Ville de Lyon avec le souci d'être plus proches du public, de rassembler, de favoriser le dialogue entre concitoyens, de contribuer, artistes et publics réunis, à la fabrication d'un avenir commun.

Théâtre de découverte, de partage, engagé au service d'une culture pour tous, ils accompagnent les publics à travers différentes actions : visites du site, partenariats avec différents établissements scolaires de la métropole, etc.

L'Auditorium-Orchestre National de Lyon réunit au sein d'un même établissement une salle de concerts de 2100 places et un orchestre permanent, offrant aux 103 musiciens de l'Orchestre national de Lyon la possibilité de travailler une identité sonore forte et un rapport pérenne à son public.

Le prestige de cet Auditorium à l'architecture singulière, lui permet d'accueillir les virtuoses de renommée internationale et les plus grands solistes internationaux qui enrichissent l'expérience de l'orchestre et la notoriété de l'institution.

Par ailleurs pionnier dans le domaine de la médiation culturelle et de la transmission, l'Auditorium-Orchestre National de Lyon accueille chaque année près de 40 000 jeunes pour lesquels il propose et produit des manifestations spécifiques.

Le Théâtre des Célestins et l'Auditorium - Orchestre National s'associent au dispositif Pass Culture proposé par la Métropole de Lyon aux étudiants, pour la saison 2021-2022. La convention, jointe au rapport, formalise ce partenariat, en définissant les obligations réciproques des parties.

Par ailleurs, afin de pouvoir s'adapter au contexte actuel de confinement et de déconfinement touchant les étudiants ainsi que les établissements culturels et

d'enseignement supérieur, une adaptation du dispositif Pass Culture est proposée comme suit :

- Prolongation de la durée de validité des Pass Culture 2019-2020 et 2020-2021 jusqu'au 31 août 2022. Concomitamment, les conventions de partenariat du Pass Culture 2019-2020 et 2020-2021 notamment les dispositions relatives aux remboursements, sont unilatéralement prorogées avec chacun des partenaires jusqu'au 31 août 2022 ;
- Les Pass Culture des saisons 2019-2020 et 2020-2021 pourront être utilisés pour tous les spectacles présentés jusqu'au 31 août 2022 par toutes les structures partenaires et faire l'objet d'un remboursement selon les conditions définies dans les conventions.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Célestins, Théâtre de Lyon, l'Auditorium- Orchestre National et la Métropole de Lyon, dans le cadre du dispositif Pass Culture 2021-2022, est approuvée.
- 2- La prolongation du délai de validité des Pass Culture pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- Les recettes seront imputées sur les crédits des budgets 2021 et 2022 :
 - Pour le Théâtre des Célestins : Programme : PROGARTCL, Opérations : CREAPROG et ACCPROG nature 7062.
Pour l'Auditorium- Orchestre National : PRODUCTI07 ; Opération : SYMPH07 : nature 7062.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET